

COMITE DE PROTECTION DE L'ENFANCE DE L'YONNE



RAPPORT D'ACTIVITE
2025

SOMMAIRE

- P.4 Mot de la Présidente
- P.5 L'association en chiffres
- P.6 Le Conseil d'Administration
- P.7 Organigramme de l'association
- P.8 Ressources humaines
- P.9 Zoom sur la formation
- P.10 Activité des pôles
- P.11 Carte d'implantation
- P.12 Les financeurs

LE POLE D'INTERVENTION EN MILIEU OUVERT

- P.14 - 15 Le service AEMO
- P.16 - 19 Le service AED / AEMO- R

LE POLE DE SOUTIEN A LA PARENTALITE

- P.21 - 22 Le service de Visites Médiatisées
- P.23 - 24 Le service de Médiation Familiale

LE POLE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE D'ADOLESCENTS ET DE JEUNES MAJEURS

- P.26 - 27 Le service STUDIOS - MNA

LE POLE JUDICIAIRE :

- P.29 - 30 Le service d'Investigation Educative

- P.31 2025 C'était aussi...
- P.32 Evaluations HAS
- P.33 Annuaire des services
- P.34 Partenaires
- P.35 Site internet
- P.36 Mes notes

Le MOT DE LA PRESIDENTE

Mesdames, Messieurs,

Le CPEY poursuit depuis de nombreuses années sa mission de protection de l'enfance auprès des enfants, des adolescents et des familles confrontés à des situations de vulnérabilité, de danger ou de rupture dans leur parcours de vie.

Aujourd'hui, notre association accompagne plus de 1 500 enfants, adolescents et leurs familles sur l'ensemble du département de l'Yonne.

Pour répondre à la diversité des besoins, sept services sont organisés autour de quatre pôles d'intervention :

- un pôle d'intervention en milieu ouvert regroupant les mesures d'Action Éducative en Milieu Ouvert et d'Action Éducative en Milieu Ouvert Renforcée ;
- un pôle de soutien à la parentalité comprenant les visites médiatisées et la médiation familiale ;
- un pôle d'accompagnement vers l'autonomie destiné aux adolescents, aux jeunes majeurs et aux mineurs non accompagnés ;
- un pôle judiciaire assurant les mesures d'investigation éducative.

Ces missions sont assurées par plus de 80 professionnels engagés au quotidien auprès des publics accompagnés. Travailleurs sociaux, psychologues, personnels administratifs et techniques œuvrent ensemble sous la responsabilité de l'équipe de direction et avec le soutien constant du Conseil d'administration.

Cette année encore, l'ensemble des acteurs de la protection de l'enfance ont dû faire face à des défis particulièrement importants. Les situations familiales rencontrées se complexifient, les besoins d'accompagnement des enfants et des adolescents évoluent, tandis que les difficultés de recrutement fragilisent durablement notre secteur d'activité.

Les préoccupations liées à la santé mentale des jeunes, les enjeux d'insertion sociale et professionnelle, l'accompagnement des mineurs non accompagnés ou encore le soutien aux compétences parentales mobilisent fortement nos équipes. Ces réalités exigent une capacité permanente d'adaptation, d'innovation et de coopération avec nos partenaires.

Dans ce contexte, le CPEY poursuit son développement en veillant à maintenir la qualité de ses accompagnements, à renforcer les compétences de ses professionnels et à faire évoluer ses pratiques au plus près des besoins des enfants et des familles.

Notre association peut s'appuyer sur l'engagement remarquable de ses salariés, sur l'implication de son équipe de direction ainsi que sur un Conseil d'administration composé de onze administrateurs particulièrement investis dans la conduite et le soutien de nos missions.

Je tiens également à remercier nos principaux financeurs et partenaires institutionnels, notamment le Conseil départemental de l'Yonne, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, la Caisse d'Allocations Familiales, ainsi que les collectivités et mécènes qui nous accompagnent.

Le budget de l'association, qui s'élève à près de 6 millions d'euros, témoigne de l'importance des missions qui nous sont confiées et de la responsabilité qui est la nôtre.

Face aux évolutions de notre société, nous restons convaincus que la protection de l'enfance constitue un enjeu majeur de cohésion sociale et de solidarité. Plus que jamais, notre ambition est d'offrir à chaque enfant et à chaque jeune accompagné les conditions nécessaires à sa protection, à son développement et à son avenir.

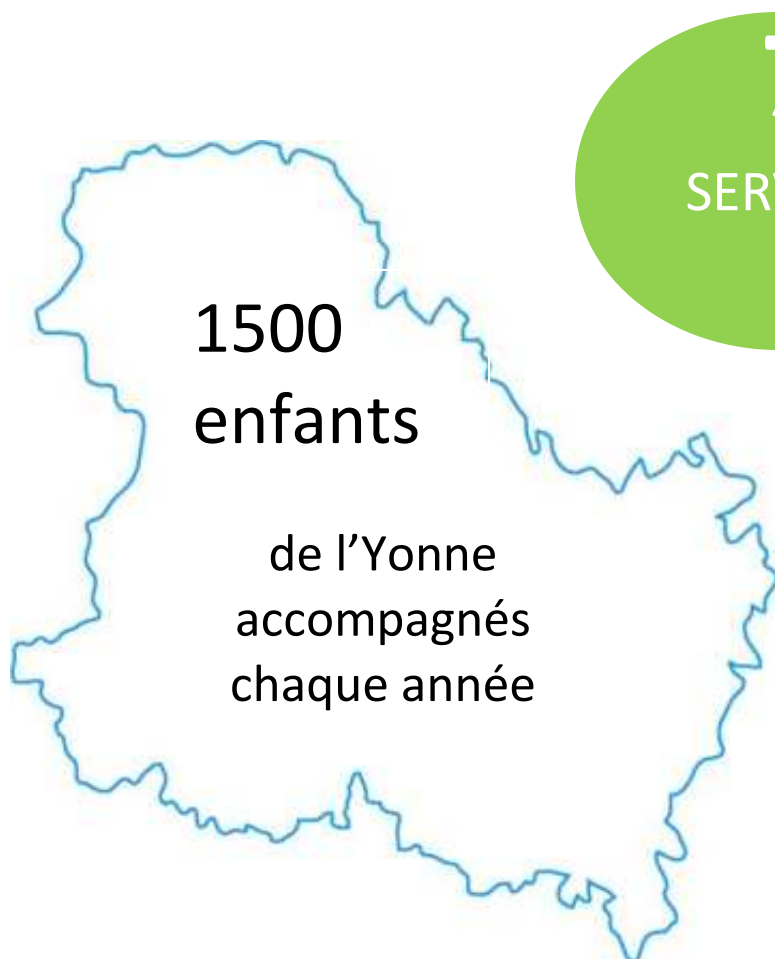
Je souhaite enfin saluer l'engagement de tous ceux qui contribuent, chacun à leur place, à faire vivre les valeurs de notre association : le respect de la personne, la responsabilité, la solidarité et la confiance dans les capacités d'évolution de chacun.

Je vous remercie pour votre présence, votre confiance et votre soutien.

La Présidente

Elisabeth GERARD-BILLEBAULT

Plus de 70 ans d'expérience



81 salariés



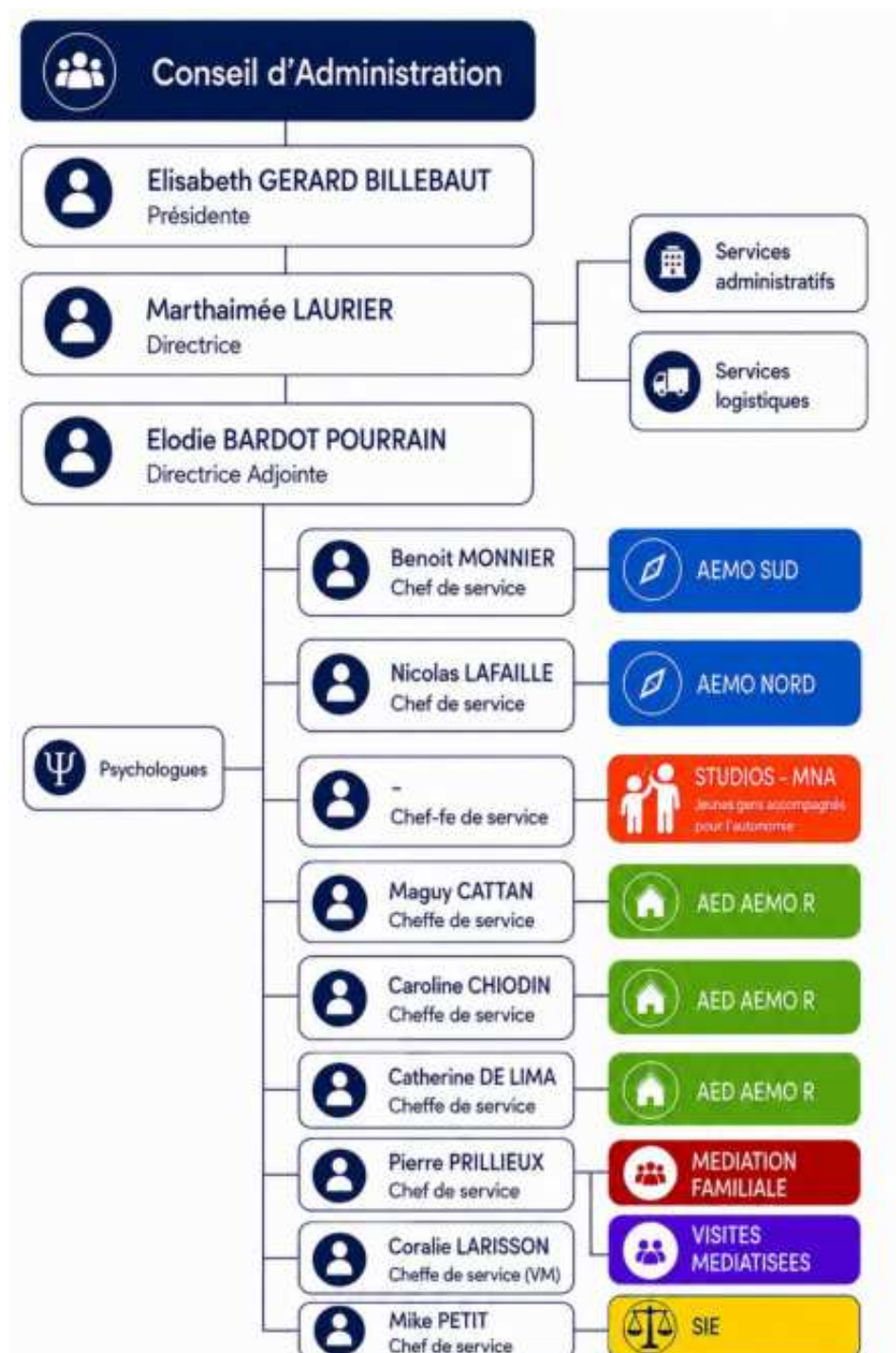
14
Antennes ou
équipes sur le
département de
l'Yonne



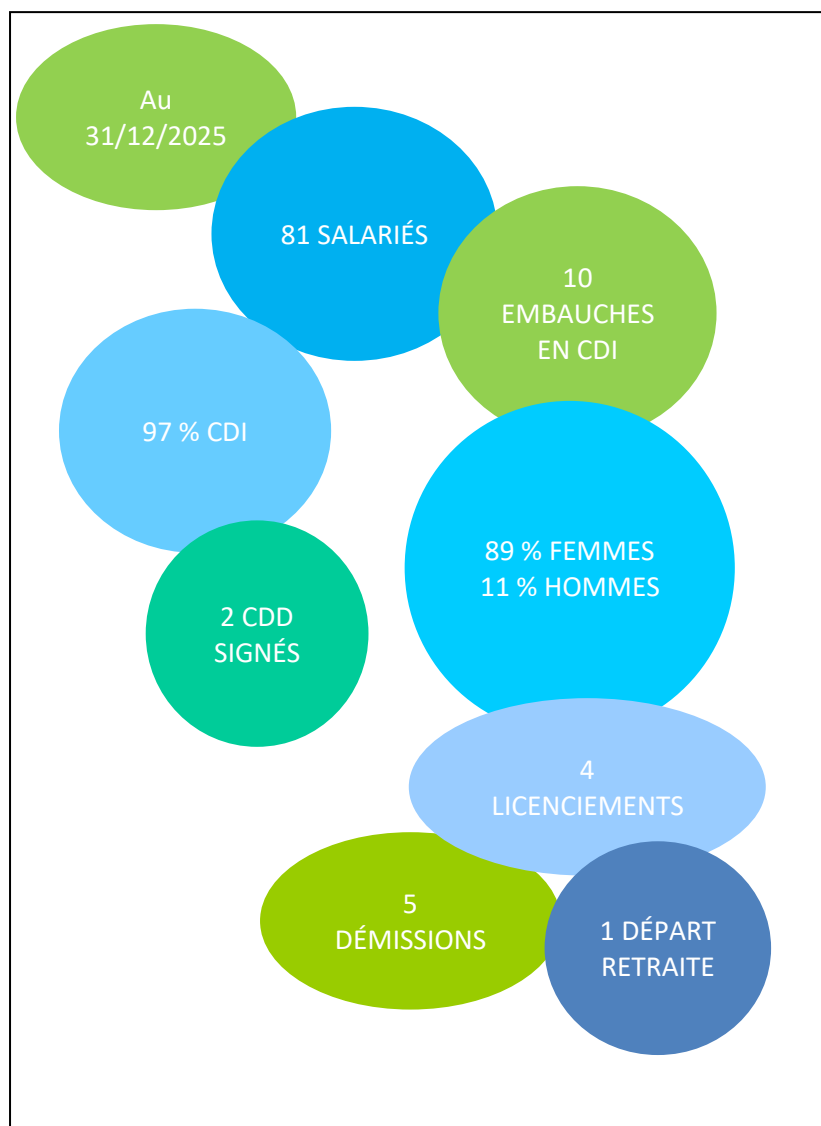
Le CONSEIL D'ADMINISTRATION

Elisabeth GERARD-BILLEBAULT	Présidente
Martine BLOT	Vice-Présidente
Dominique BOUTROLLE	Secrétaire
Amine HIRIDJEE	Trésorier
Laurence CHARRIER	Membre
Bruno CHATELAIN	Membre
Marie-Pierre BOURRELLIER	Membre
Noémie DEGY	Membre
Isabelle DEJUST	Membre
Dominique JUVIGNY	Membre
Eliane MAGNE	Membre

ORGANIGRAMME DE L'ASSOCIATION



RESSOURCES HUMAINES



ZOOM SUR LES EMPLOIS

Répartition par catégorie au 31/12/2025

- 11 % encadrements
- 15% administratifs
 - 61% éducatifs
- 3% services généraux
- 10% paramédicaux

ZOOM SUR LA FORMATION

Le développement des compétences constitue un axe majeur de la politique des ressources humaines du CPEY. Dans un contexte marqué par l'évolution des besoins des publics accompagnés et les transformations constantes des pratiques professionnelles, l'association veille à offrir à chaque salarié des opportunités de formation adaptées à son parcours et à ses missions.

Tout au long de l'année, les professionnels ont bénéficié de temps de formation, en interne comme en externe, dans des formats individuels ou collectifs. Ces actions, participent au renforcement des compétences, à l'enrichissement des pratiques et à la qualité de l'accompagnement. Le développement des compétences des professionnels peut également s'appuyer sur des dispositifs de formation de la PJJ auxquelles nous avons accès, ou en autonomie. L'accès à des MOOC, webinaires, colloques et conférences spécialisées permet à chacun de se former à son rythme, d'approfondir ses connaissances et de découvrir de nouvelles pratiques professionnelles. Ce type de formation favorise l'auto-apprentissage, encourage la curiosité professionnelle et complète l'accompagnement collectif, en offrant des ressources actualisées et diversifiées adaptées aux besoins de chaque professionnel.

Par ailleurs, le CPEY dispose d'un vivier interne de compétences professionnelles. Sur la base du volontariat, les professionnels dispensent des formations, informations et sensibilisations à :

- Le cadre légal en protection de l'enfance
- L'initiation au génogramme
- L'abord familial et institutionnel systémique
- L'intervention relationnelle
- La recherche identitaire de l'adolescent
- Les enfants et les adolescents à l'ère du numérique
- Derrière les écrans, des compétences bien réelles
- Jeux vidéo et développement de l'adolescent : une autre lecture du numérique
- Le développement émotionnel
- Le développement global de l'enfant
- Les mécanismes de défense
- La place de la Névrose et la Psychose dans le développement.
- Les troubles neurodéveloppementaux (TND)
- L'utilisation de l'art-thérapie comme support aux interventions éducatives

PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

BUDGET 2025 = 21177.85€

1289 heures de formation

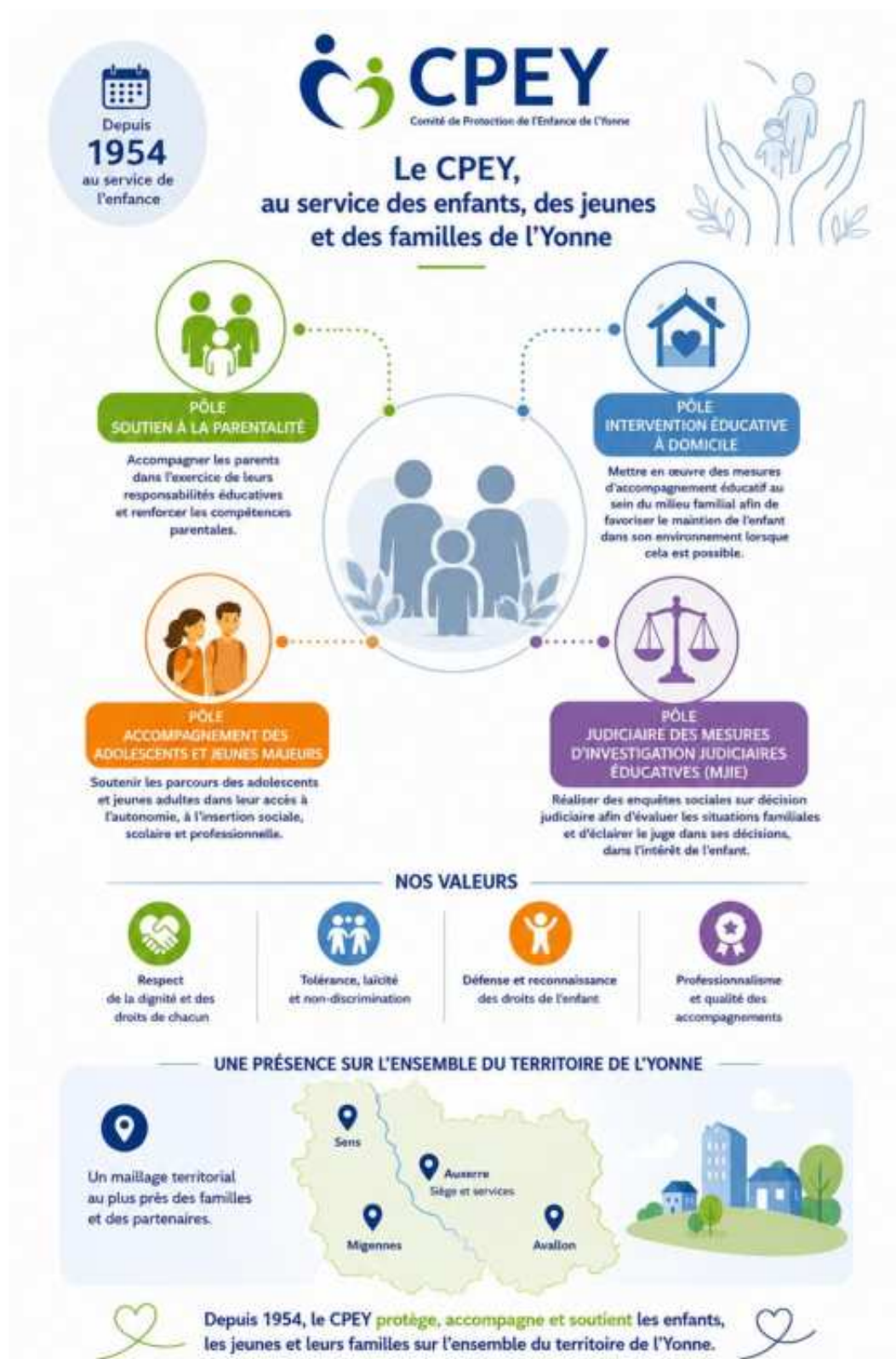
Formations individuelles :

- Chef de service des Ets sociaux - ESPACE SENTEIN = 2
- VAE ES = 1

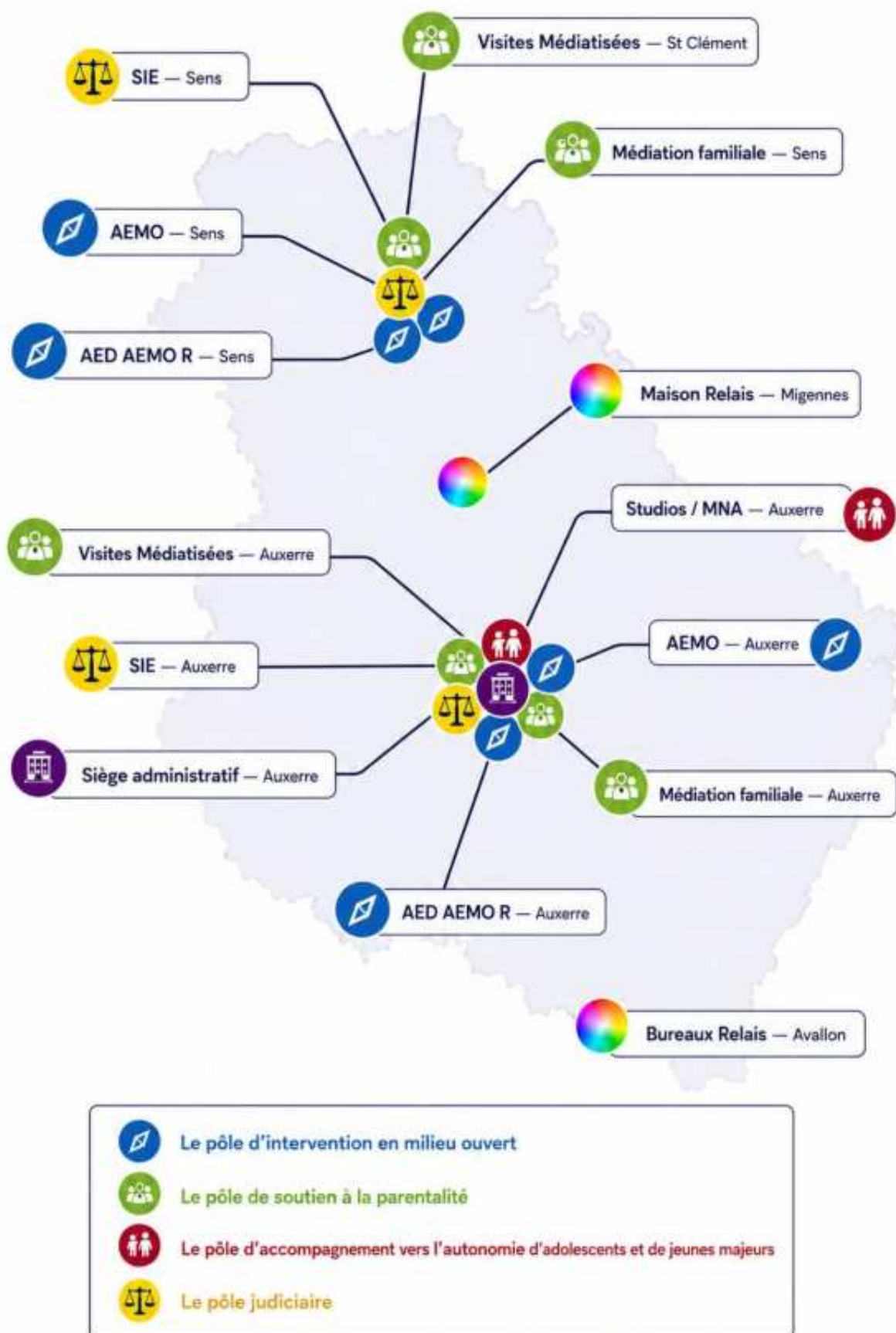
Formations collectives :

- Référent sexuel Agissements sexistes = 12
- Approche médiations avec une vision systémique = 9
- Les écrits professionnels à destination du Juge = 12
- Le référentiel national de la HAS ; évaluation du danger = 16
- Préparation Incendie = 64

ACTIVITES DES POLES



CARTE D'IMPLANTATION



LES FINANCEURS



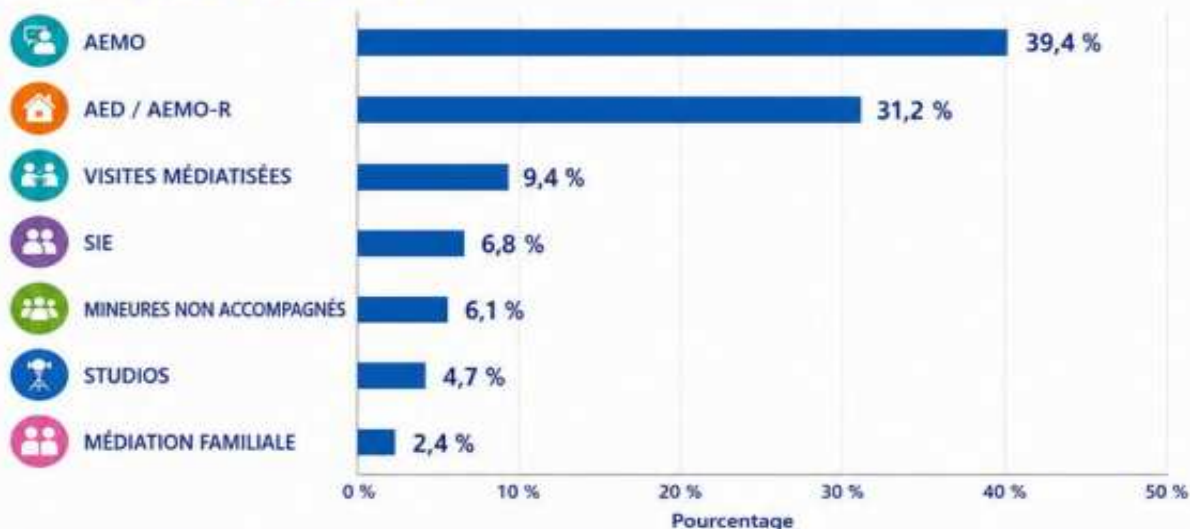
FINANCEMENT GLOBAL 2025 5 969 980 €

1. RÉPARTITION DES FINANCEMENTS



Total : 5 969 980 € – 100 %

2. RÉPARTITION PAR ACTIVITÉ



3. NOS FINANCEURS

- Département de l'Yonne
- Ministère de la Justice – PJJ
- CAF / ASE Paris



NOTRE ENGAGEMENT

Des financements mobilisés au service de la protection et de l'accompagnement des enfants, des jeunes et de leurs familles dans tout le département de l'Yonne.

LE PÔLE INTERVENTION EN MILIEU OUVERT

ACCOMPAGNER • SOUTENIR • PROTÉGER
AGIR AU QUOTIDIEN, AVEC ET POUR LES FAMILLES



PROXIMITÉ



ÉCOUTE



PARTENARIAT



ENGAGEMENT

Service AEMO (Action Éducative en Milieu Ouvert)

Le service AEMO intervient sur l'ensemble du département de l'Yonne à travers deux antennes, une à Sens, une à Auxerre, ayant la même composition : 1 Chef de service, 6 Travailleurs sociaux, 1 Psychologue, 1 Secrétaire.

Nos Missions



Objectifs 2025 et réalisations

Rappel des objectifs poursuivis :

- poursuivre l'amélioration continue via des groupes de travail incluant tous les salariés de l'équipe
- actualiser ses connaissances dans les domaines juridiques ou réglementaires
- se préparer à l'évaluation HAS prévue en octobre 2025
- se former au Référentiel national pour l'évaluation de la situation des enfants en danger
- mettre en place des formations internes animées par les psychologues

Réalisations :

- Un groupe de travail d'une journée commun aux deux antennes sur le Projet personnalisé en janvier

- Des formations juridiques en visio sur une demi-journée (autorité parentale, responsabilité des travailleurs sociaux) en mai et en septembre
- Trois groupes de travail sur l'évaluation HAS en mai, en juin et en septembre
- Une formation de 3 jours sur le Référentiel national pour l'évaluation de la situation des enfants en danger commune aux deux antennes en novembre
- Une formation d'une demi-journée sur les risques incendie en décembre
- Une formation interne sur les violences sexuelles en février animée par la psychologue de Sens
- Une formation interne sur la recherche identitaire de l'adolescent en décembre animée par le psychologue d'Auxerre

Perspectives 2026

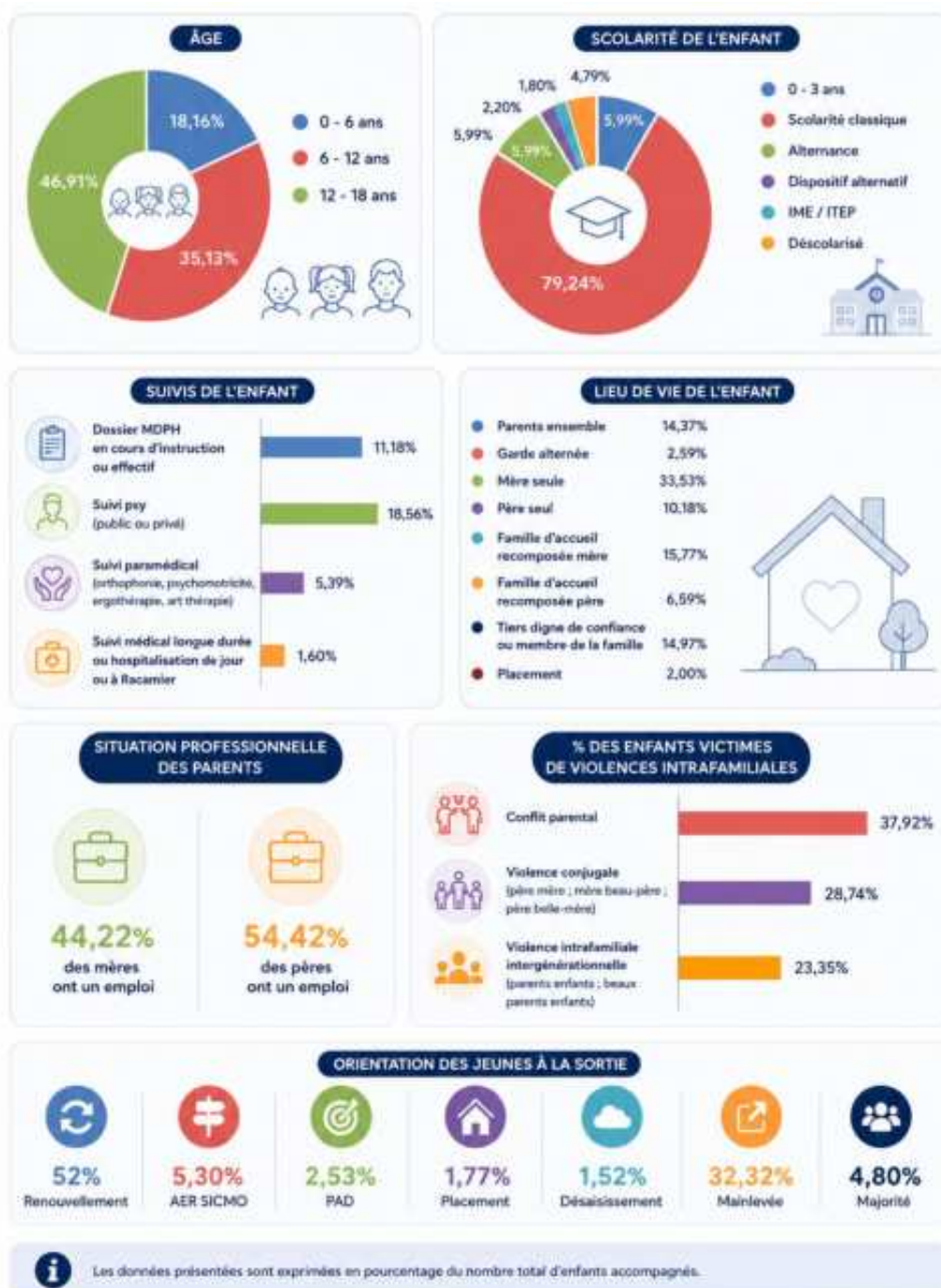
- poursuivre l'amélioration continue via des groupes de travail de manière à évaluer et mettre en œuvre notre action conformément au Référentiel national pour l'évaluation de la situation des enfants en danger
- actualiser nos connaissances dans les domaines juridiques ou réglementaires
- réaliser l'évaluation HAS en février 2026
- mettre en place des formations internes animées par les psychologues
- développer des actions collectives (tournoi CNAPE ; activités enfants et enfants-parents dans le courant de l'été)
- participer et mettre en œuvre la réponse à l'appel à projet

Partenariats

- Conseil Départemental : participation aux commissions Enfance en vue d'un changement de mesure
- CNAPE – Semaine des Droits de l'Enfant : Organisation d'un tournoi de football à destination des enfants accompagnés (15-16 novembre 2025)

Chiffres clés 2025

- Nombre de mesures judiciaires : 501 mesures suivies au cours de l'année, soit 294 familles
- 241 filles ; 260 garçons
- Durée de la prise en charge pour les mesures terminées en 2025 : 17 mois



Service AED / AEMO Renforcée ; 2025 une année de consolidation

Le rapprochement des services AER et SICMO a permis :

- ✓ une meilleure coordination des interventions
- ✓ des pratiques professionnelles harmonisées
- ✓ un accompagnement renforcé des enfants et des familles

CHIFFRES CLÉS 2025



141 mineurs restent en attente d'un accompagnement au 31 décembre 2025.



TEMPS FORTS DE L'ANNÉE



RENFORCER LA QUALITÉ

Réorganisation de l'activité infirmière et travail commun entre antennes pour harmoniser les pratiques.



ÉVALUER POUR PROGRESSER

Une évaluation externe a permis d'analyser les pratiques et d'identifier des pistes d'amélioration.



RÉPONDRE À DES BESOINS CROISSANTS

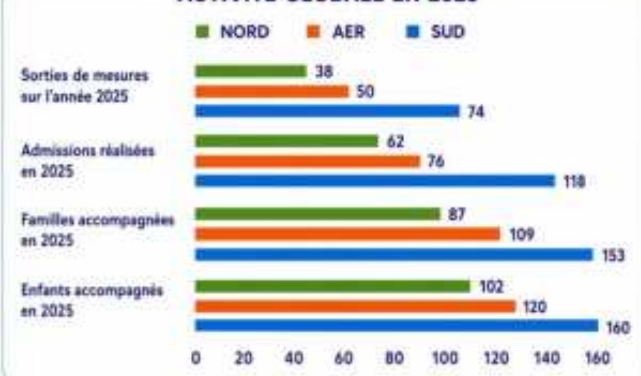
Les équipes sont restées fortement mobilisées face à l'augmentation des demandes et à la complexité des situations.



PRÉPARER L'AVENIR

L'année 2025 a consolidé le rapprochement AER-SICMO et préparé les évolutions futures du dispositif.

ACTIVITÉ GLOBALE EN 2025



ORIENTATION À LA SORTIE AER-SICMO SUD/NORD



Un dispositif renforcé, engagé chaque jour aux côtés des enfants et des familles, pour construire des parcours sécurisés et adaptés à leurs besoins.



La spécificité de l'accompagnement renforcé

Les situations accompagnées sont souvent complexes et nécessitent un accompagnement renforcé et coordonné. Les difficultés concernent l'éducation, le développement, la santé ou la sécurité de l'enfant, mais aussi les fragilités présentes dans son environnement familial.

Plusieurs facteurs de risque sont fréquemment associés : violences intrafamiliales, addictions, troubles psychiques parentaux ou difficultés

sociales. Ces situations peuvent affecter la capacité des parents à répondre aux besoins de leur enfant.

L'accompagnement s'adresse donc à l'enfant, à sa famille et à l'ensemble des partenaires mobilisés. La complémentarité des interventions éducatives, psychologiques et infirmières permet d'apporter des réponses adaptées à chaque situation.



Soutenir le maintien dans les dispositifs de droit commun

L'un des objectifs du service est de permettre aux enfants de grandir dans leur environnement habituel malgré les difficultés rencontrées. La majorité des enfants accompagnés reste ainsi scolarisée dans les dispositifs de droit commun.

L'accès aux soins constitue également un enjeu important. Le service soutient les familles dans

leurs démarches, coordonne les interventions et veille à éviter les ruptures de parcours.

Cette approche globale, associant les dimensions éducatives, psychologiques, médicales et sociales, contribue à sécuriser le développement de l'enfant et à favoriser son maintien dans son cadre de vie.



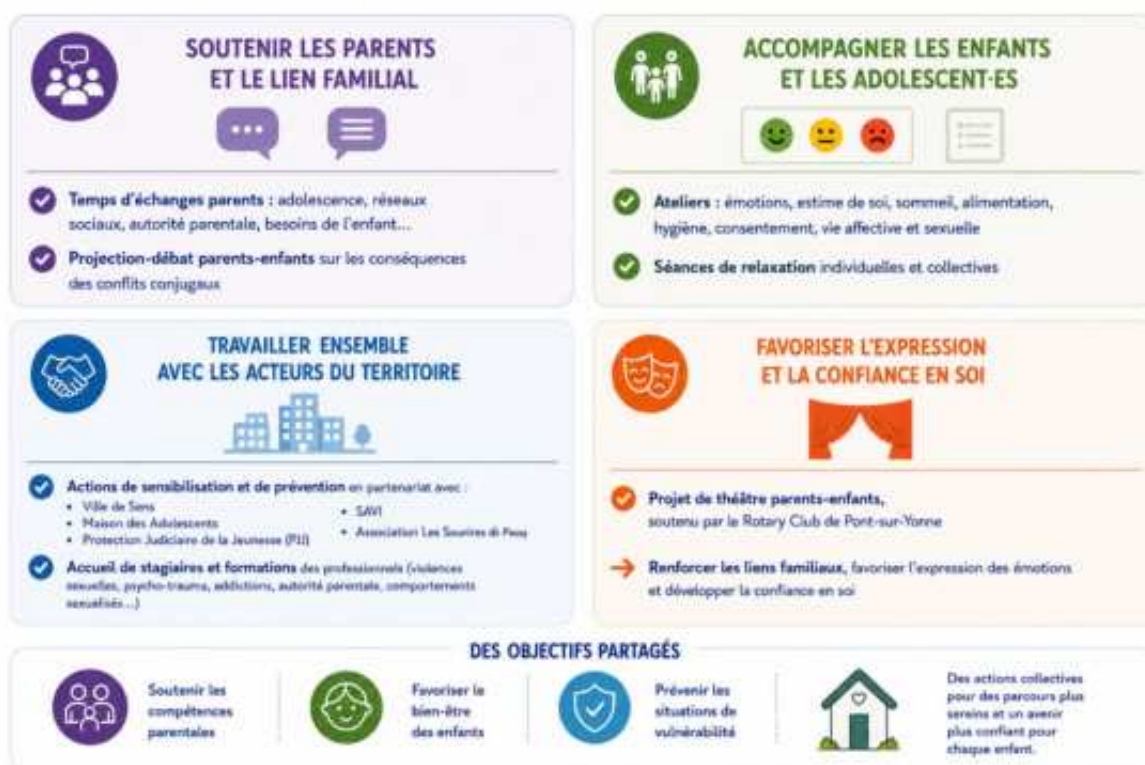
Une intervention pluridisciplinaire au service de l'enfant

L'accompagnement renforcé repose sur la complémentarité des interventions éducatives, psychologiques et infirmières. Cette approche permet de mieux comprendre les situations et d'adapter les réponses aux besoins de chaque enfant et de sa famille.

En 2025, elle s'est révélée particulièrement utile face à des situations complexes mêlant difficultés éducatives, problèmes de santé, conflits familiaux ou fragilités psychiques parentales.

La diversité des compétences mobilisées favorise le soutien aux familles, l'évolution positive des situations et la prévention des ruptures de parcours.

2025 : des actions collectives au service des enfants et des familles



Perspectives 2026

L'année 2026 sera consacrée à la mise en œuvre du projet élaboré dans le cadre de l'appel à projets du Conseil départemental, avec pour ambition de poursuivre le développement de l'offre d'accompagnement et de consolider les effets du rapprochement AER/SICMO au bénéfice des enfants et de leurs familles.

Accompagner chaque enfant dans sa singularité, soutenir sa famille, construire ensemble des possibles

Un accompagnement global, renforcé et coordonné



Ensemble, faisons grandir les possibles

AEMO AED R

LE PÔLE DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

ACCOMPAGNER • ÉCOUTER • SOUTENIR
LES PARENTS, POUR LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS



ACCUEIL
PERSONNALISÉ



ÉCOUTE
ET DIALOGUE



ACCOMPAGNEMENT
BIENVEILLANT



SOUTIEN DANS
LE QUOTIDIEN

Les VISITES MEDIATISEES

Le service

Le service s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée de :

- 7 éducateurs spécialisés,
- 2 psychologues,
- 1 secrétaire,
- 1 comptable,
- 1 chef de service.

Les professionnels interviennent principalement sur les sites d'Auxerre, Saint-Clément et Migennes. L'activité se développe également dans le sud du département, notamment sur le secteur d'Avallon, en partenariat avec les services du Conseil départemental afin de répondre au plus près aux besoins des familles.



Une Visite Médiatisée : un accompagnement global

La Visite Médiatisée ne se limite pas au temps de rencontre. Elle s'inscrit dans un processus global comprenant plusieurs étapes :

Avant la visite

- Accueil et préparation de l'enfant lorsque cela est nécessaire ;
- Organisation et planification des rencontres ;
- Élaboration et ajustement des calendriers de visites ;
- Coordination avec les différents partenaires et lieux de vie des enfants ;
- Préparation des conditions favorisant une rencontre sécurisée et adaptée.

Pendant la visite

- Accompagnement de la rencontre entre le parent et l'enfant ;
- Observation des interactions et soutien à la relation ;
- Garantie du cadre et de la sécurité de chacun.

Après la visite

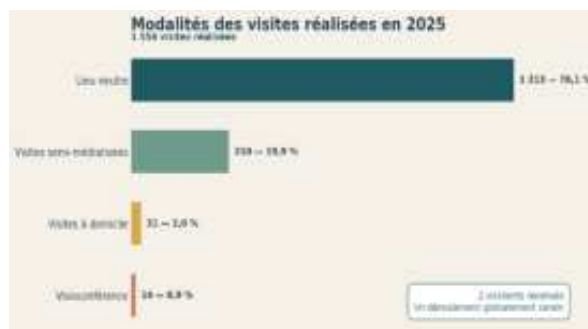
- Temps d'échange avec l'enfant lorsque la situation le nécessite ;
- Analyse et retranscription des observations ;
- Échanges avec les partenaires concernés ;
- Rédaction des comptes rendus et préparation des bilans destinés aux magistrats.

L'activité du service en 2025 :

Concernant les visites réalisées pour le Conseil Départemental de l'Yonne :

2 283 visites médiatisées ont été programmées : **1 554 visites réalisées (68,1 %)**, **692 annulées (30.3%)**.

Les 2 283 visites médiatisées programmées représentent 148 familles et 216 jeunes accompagnés pour l'année 2025. Seulement **2 incidents** ont été recensés sur l'ensemble de la période, témoignant d'un déroulement globalement serein des accompagnements et d'une bonne maîtrise du cadre d'intervention.



76 % de l'activité est réalisée suite à une demande d'externalisation des unités territoriales pour l'exercice des droits de visites dans le cadre des mesures de placement, 24 % de l'activité concerne des droits ordonnés dans le cadre d'autres mesures (AEMO, AEMO-R, PAD, TDC).

Parmi les unités territoriales, Joigny-Migennes représente la part d'activité la plus importante avec 28.7 % de l'activité totale, suivie de Sens avec 19,9 % et d'Auxerre avec 10,9 %.

Les autres unités territoriales représentent une part plus modérée de l'activité : Avallon comptabilise 6,7 %, Tonnerre 5,4 % et Toucy 4,5 %.

Concernant les visites réalisées pour l'ASE Paris :

488 visites médiatisées ont été planifiées en 2025. Parmi elles, 390 visites ont été réalisées, soit 79,9 % de l'activité planifiée. 98 visites ont été annulées, soit 20,1 % des visites planifiées.



Les visites réalisées se sont très majoritairement déroulées en lieu neutre, avec 364 visites, soit 93,3 % de l'activité réalisée. Les autres modalités d'intervention demeurent plus ponctuelles, avec 19 visites réalisées en visioconférence, soit 4,9 %, et 7 visites semi-médiatisées, soit 1,8 %. Aucune visite à domicile n'a été recensée au cours de l'année. Enfin, 2 incidents ont été recensés sur l'ensemble de la période.

Le fonctionnement en binôme apparaît largement majoritaire dans l'organisation des visites du dispositif.



Réalisations 2025

- Finalisation et validation du projet de service et des outils 2002-2,
- Préparation de l'évaluation Haute Autorité de Santé,
- Réflexion sur l'organisation du service et des suppléances.

Les projections 2026 :

- Déploiement des nouveaux outils travaillés et validés (Projet Personnalisé, Document Individuel de Prise En Charge...),
- Mise au point des axes d'amélioration soulevés lors de l'évaluation de la Haute Autorité de Santé,
- Développement des Visites Médiatisées ASE Paris.

Service de Médiation Familiale

Le service de médiation familiale du CPEY accompagne les familles dans la restauration du dialogue et la recherche de solutions concertées face aux difficultés relationnelles. Les médiatrices familiales diplômées d'État favorisent les liens et les connexions au sein de la famille élargie : entre ex-conjoints, entre frères et sœurs, entre adolescents et parents, ou encore entre différentes générations.

Afin de garantir une proximité avec les familles du territoire, les médiatrices accueillent le public sur trois sites : **Auxerre, Migennes et Sens**. Elles participent également à des actions de promotion de la médiation familiale, notamment à travers des permanences organisées au sein des tribunaux judiciaires.

La médiation familiale offre un cadre neutre, confidentiel et sécurisant permettant à chacun d'exprimer ses besoins, de mieux comprendre ceux des autres membres de la famille, d'apaiser les tensions et, lorsque cela est possible, de construire des accords mutuellement satisfaisants.

L'équipe en 2025

Fonction	Effectif
Médiatrices familiales	1,32 ETP (+ 0,78 ETP vacant)
Chef de service	0,20 ETP
Secrétaire	0,20 ETP
Comptable	0,20 ETP

Nos missions

- Résoudre les conflits familiaux de manière apaisée ;
- Aider les familles à co-construire leurs responsabilités parentales ;
- Favoriser le dialogue intergénérationnel.



Activité 2025 en chiffres

Information et orientation des familles

Au cours de l'année 2025, le service a enregistré **398 entretiens d'information préalables**, permettant à **472 bénéficiaires** de découvrir le dispositif de médiation familiale et d'évaluer l'opportunité d'y recourir.

Les médiations familiales

En 2025, **149 séances de médiation familiale** ont été réalisées, impliquant **166 bénéficiaires** et concernant directement ou indirectement **280 enfants**.

Parmi les mesures dont le processus de médiation s'est poursuivi ou a débuté en 2025 :

- **47 médiations judiciaires ;**
- **36 médiations conventionnelles.**

Durée des médiations

Les médiations clôturées au cours de l'année se répartissent de la manière suivante :

- Moins de 3 mois : **49 situations ;**
- Entre 3 et 6 mois : **12 situations ;**
- Plus de 6 mois : **5 situations.**

Les motifs de recours à la médiation familiale

Les séparations et divorces demeurent le principal motif de sollicitation du service avec **130 situations**, contre **168 en 2024**, lié à la présence d'une seule médiatrice durant 6 mois.

Les autres demandes concernent :

- Les relations intrafamiliales : **4 situations** (stable par rapport à 2024) ;
- Les recompositions familiales : **0 situation** (1 en 2024) ;
- Les conflits intergénérationnels : **21 situations**, contre **18 en 2024 ;**
- D'autres motifs : **1 situation.**

Les résultats des médiations

Les médiations engagées ont permis d'aboutir à différents niveaux de résolution :

- **21 accords écrits**, formalisant les engagements des parties ;
- **13 accords oraux**, témoignant d'une reprise du dialogue et d'un consensus trouvé ;
- **8 médiations interrompues mais ayant permis une avancée significative dans la résolution du conflit ;**
- **24 médiations interrompues sans avancée notable.**

Ces résultats illustrent l'utilité de la médiation familiale comme espace de dialogue favorisant l'apaisement des relations et la recherche de solutions adaptées aux besoins des familles, même lorsque le processus n'aboutit pas à un accord formalisé.

Les Objectifs 2026

- Poursuivre les partenariats avec la CAF, les tribunaux, le secteur libéral,
- Développer la promotion de la Médiation Familiale et la communication sur les missions de ce service.



LE PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE

ACCOMPAGNER • SOUTENIR • CONSTRUIRE
POUR DES JEUNES ACTEURS DE LEUR AVENIR



CONSTRUIRE
SON PROJET



SE FORMER,
DÉVELOPPER
SES COMPÉTENCES



VIVRE
EN AUTONOMIE



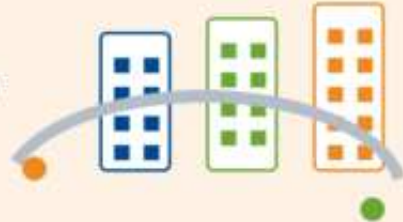
ÊTRE ACCOMPAGNÉ
VERS L'INSERTION

Les STUDIOS – MNA

Accompagner des jeunes de 14 à 21 ans vers une autonomie progressive, sécurisée et réaliste.

Le service en 2025

Le service Studios - MNA accompagne deux publics, des jeunes confiés à l'ASE et des mineurs non accompagnés. L'accompagnement combine hébergement, suivi éducatif, insertion sociale et professionnelle, santé, démarches administratives et préparation à la sortie.



27

places d'hébergement

Appartements à Sens, Joigny, Migennes et Auxerre

4

travailleurs sociaux

Une équipe éducative multiréférente auprès des jeunes

2

publics accompagnés

Jeunes ASE en Studios et Mineurs Non Accompagnés

14-21

ans

Une tranche d'âge charnière vers l'autonomie

Public accompagné au 31/12/2025

Jeunes ASE - Studios



9

Jeunes MNA



18

Entrées 2025

11 Studios

1 MNA

Sorties Studios

- 8 sorties en 2025
- 5 vers l'autonomie
- 1 retour en famille
- 1 établissement spécialisé
- 1 autre placement CD

Durée moyenne : 13 mois

Sorties MNA

- 5 sorties en 2025
- 5 jeunes autonomes
- Durée moyenne : 50 mois

Les missions du service

Hébergement, accompagnement éducatif et socio-professionnel, élaboration d'un projet de vie adapté et préparation à l'autonomie.



STUDIOS MNA

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

Un accompagnement individualisé qui s'adapte à des parcours de plus en plus complexes.

Domaines d'accompagnement

1

Vie quotidienne

2

Scolarité /
projet pro

3

Santé /
administratif

4

Sortie &
autonomie

5

Écoute &
valorisation

Compétences professionnelles

- Maîtrise des spécificités des publics ASE / MNA
- Adaptation des outils et procédures
- Travail pluridisciplinaire et hyper-adaptabilité
- Coordination avec les partenaires du territoire

Évolution des situations

- Situations plus complexes : santé mentale, déscolarisation, justice, handicap
- 2/3 des jeunes en studio n'étaient ni en formation ni scolarisés à leur arrivée
- Parcours marqués par des traumatismes et une absence de projet
- Accès aux soins psychologiques encore difficile

Partenaires mobilisés

Conseil Départemental

Professionnels du soin

Bailleurs & administrations

Associations

Entreprises

Organismes de formation

Réalisations 2025

- Finalisation et mise en œuvre des outils 2002-2
- Préparation et déroulement de l'évaluation HAS
- Réunion avec les jeunes pour évaluer l'accompagnement et recueillir besoins, souhaits et projets (CVS)

Objectifs 2026

- Mettre en œuvre les recommandations suite à l'évaluation HAS
- Déployer les actions retenues lors du CVS : numérique, pair-aidance, tutorat, guide des démarches administratives, actions collectives

Conclusion

Malgré une année instable, le service a renforcé ses pratiques professionnelles et maintenu une bonne dynamique d'autonomie chez les jeunes. L'évaluation HAS confirme le professionnalisme des équipes, l'accompagnement individualisé et l'engagement quotidien auprès des jeunes.

HAS

qualité confirmée

LE PÔLE JUDICIAIRE

ÉVALUER • COMPRENDRE • ORIENTER
AU SERVICE DES DÉCISIONS DE JUSTICE

MESURE D'INVESTIGATION JUDICIAIRE À DOMICILE



OBSERVATION
DU CADRE DE VIE



ÉCOUTE ET
COMPRÉHENSION
DE LA SITUATION



ANALYSE ET
ÉVALUATION



RESTITUTION AU JUGE
POUR ÉCLAIRER
SA DÉCISION

Le SERVICE INVESTIGATION EDUCATIVE



Composition de l'équipe

- 1 Chef de service
- 1 Assistante administrative
- 3 Travailleurs sociaux sur le Département
- 2 Psychologues

Rappel des objectifs de l'année précédente

1. Poursuite du renforcement de l'équipe (équilibre Nord/sud)
2. Mise en place de réunions de réflexions éthique et pratique sur le déroulement d'une Mesure Judiciaire au CPEY (Réunions dites de « chantier » - 6 séances de 3 heures dans l'année)
3. Maintien des Groupes d'Analyse de la Pratique (GAP) – 6 séances dans l'année.
4. Projet de déménagement de l'antenne nord et mise à jour documentaire
5. Projet de réaménagement et réinstallation du service de l'antenne sud
6. Réflexion sur la possibilité d'une double activité pour le service en cas de baisse de charge des mesures judiciaires

Réalisations de l'année 2025

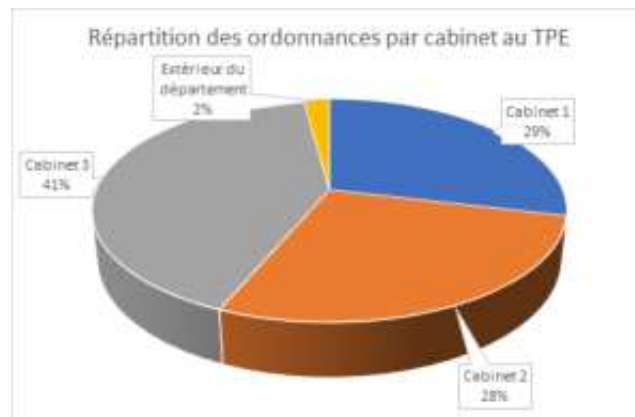
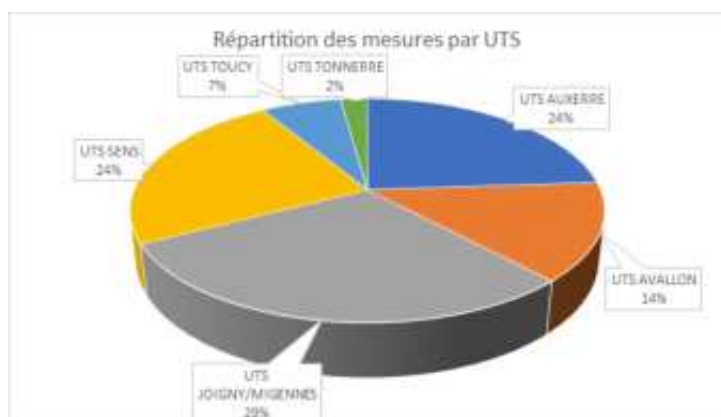
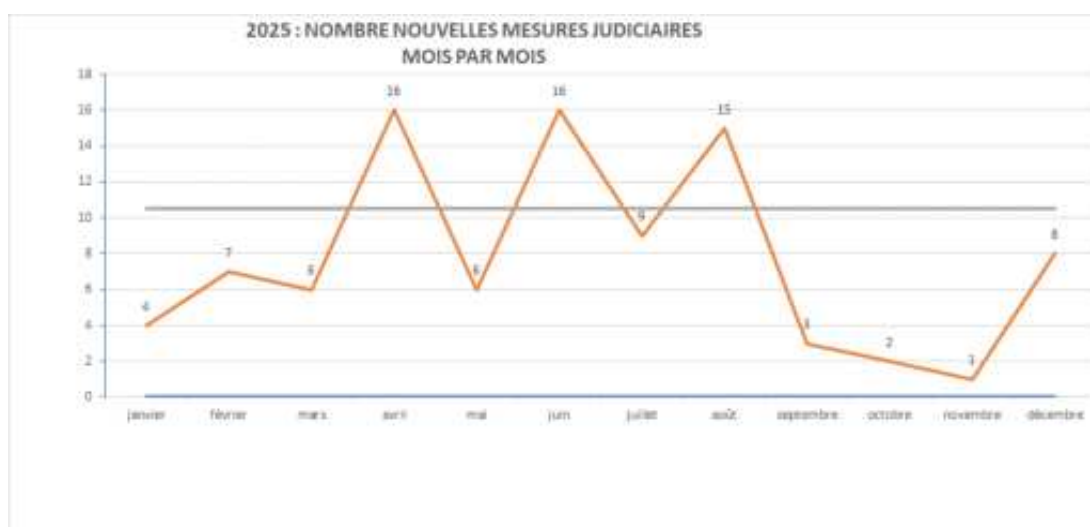
1. Nouvelle habilitation pour 125 mesures, accordée par la PJJ.
2. Maintien du GAP – 6 séances en 2025.
3. Renforcement de l'équipe éducative (renfort CDD de 5 mois ; carence de 6 mois de psychologue)
4. Formations : écrits professionnels, référentiel HAS, et proposées par la PJJ (Formation 2025-2026), webinaire CNAEMO « autorité parentale », formation Chef de service SENTEN.
5. En attente de relocalisation de l'antenne Sud, relocalisation du service sur SENS en mars 2025.

Perspectives 2026

1. Refonte du Projet de Service SIE.
2. Plan d'actions suite à audit de contrôle PJJ (12 préconisations).
3. Adaptation à l'activité et concertation sur l'évaluation du danger dans le 89 (PJJ, TPE, CD89, CRIP, Parquet).

Statistiques du SIE en 2025 :

- Nombre d'enfants et familles : **120 mineurs (-4%) pour 76 familles (-8%)**
- Enfants âgés de **2 semaines à 17 ans et 7 mois**.
- Moyenne d'âge : **8 ans et 7 mois**
- Durée de la prise en charge : **6 mois**.



Partenariats

- Etablissements scolaires
- Services médico-sociaux
- Services de Protection de l'Enfance (administratifs et judiciaires, publics et associatifs)
- Services de Police et de Gendarmerie



2025 c'était aussi :

LA CNAPE

À l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, la Ligue de Football Professionnel et de la CNAPE (Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant), en partenariat avec l'AJA, se sont mobilisés en faveur de la protection de l'enfance aux côtés de pour l'organisation du Tournoi des Défenseurs de l'Enfance, le dimanche 17 novembre à l'Allianz Riviera de Nice.



Cette année encore, le CPEY a été convié à cet événement et ce sont 11 enfants, accompagnés par 3 professionnel(les) qui ont vécu un moment privilégié au Kipstadium, centre de conception des sports collectifs, où ils ont découvert les coulisses du sport et participé à des activités ludiques et immersives. Le lendemain, ils ont été accueillis par le LOSC Lille, pour vivre leur rêve sur la pelouse professionnelle, dans des conditions dignes des plus grands matches.



Au-delà de la fête sportive, cet événement rappelle l'importance de la protection de l'enfance et vise à sensibiliser le grand public au numéro 119 – Allô Enfance en Danger, un service gratuit et confidentiel, disponible 24h/24 et 7j/7, à composer lorsqu'un enfant est en danger ou victime de maltraitance. Faire connaître ce numéro, c'est contribuer à sauver des vies.

LES EVALUATIONS HAS

« AEMO », « AEMO AED R » et « STUDIO MNA » et « VM »

Les évaluations externes HAS réalisées en 2025 confirment un **niveau global satisfaisant de qualité** des services évalués. Elles mettent en avant **l'engagement des professionnels**, la **qualité des accompagnements**, la **personnalisation des interventions**, la **richesse des partenariats**, ainsi qu'une **démarche d'amélioration continue structurée**.

Les **critères impératifs** sont globalement maîtrisés, notamment en matière de **respect des droits, de la dignité, de l'intimité, du consentement et de l'individualisation de l'accompagnement**. Les évaluateurs soulignent également une **culture de bientraitance partagée** au sein des équipes.

Les principaux axes d'amélioration portent sur la **formalisation et l'harmonisation des pratiques et des outils**, le **renforcement de la participation des personnes accompagnées**, la **structuration des réflexions éthiques**, le **développement du retour d'expérience (RETEX)**, la **consolidation documentaire**, ainsi que la poursuite de la dynamique qualité, notamment en matière de prévention, de projets personnalisés et d'analyse des événements indésirables.

En conclusion, ces évaluations confortent la qualité des accompagnements proposés par le CPEY tout en identifiant des leviers d'amélioration qui alimentent désormais le plan d'amélioration continue de la qualité et la démarche de développement des pratiques professionnelles

Les services AEMO - AED/AEMO-R

Professionnalisme reconnu

- ✓ Bientraitance
- ✓ Respect des droits
- ✓ Pluridisciplinarité
- ✓ Innovation
- ✓ Amélioration continue

Une évaluation HAS qui confirme la qualité des accompagnements proposés par les services.

Le service VM

- ✓ Expertise technique reconnue
- ✓ Grande bienveillance et respecte des droits
- ✓ Sentiment de sécurité des personnes accompagnées
- ✓ Organisation solide et partenariats efficaces
- ✓ Démarche d'amélioration continue de la qualité

Le service Studio MNA

- ✓ Professionnalisme des équipes reconnu
- ✓ Accompagnement individualisé vers l'autonomie
- ✓ Respect des droits et des libertés des jeunes
- ✓ Partenariats favorisant l'insertion sociale et professionnelle
- ✓ Innovation des dispositifs d'accompagnement
- ✓ Démarche qualité et amélioration continue

Une évaluation HAS qui confirme la qualité des accompagnements proposés par le service Studios MNA et l'engagement quotidien des professionnels auprès des jeunes.

ANNUAIRE DES SERVICES

PÔLE D'INTERVENTION EN MILIEU OUVERT

Service d'Action Éducative en Milieu Ouvert

AEMO Sud :

51, rue Darnus
89000 AUXERRE
☎ : 03.86.72.02.00

AEMO Nord :

7, rue des Sciots
89100 SENS
☎ : 03.86.65.50.56

aemo@cpey.fr

Service d'AED et d'AEMO Renforcée

AED/AEMO-R Sud (ex AER) :

51, rue Darnus
89000 AUXERRE
☎ : 03.86.51.36.10

aer@cpey.fr

AED/AEMO-R (ex SICMO) :

Secteur Sud

51, rue Darnus
89000 AUXERRE
☎ : 03.86.72.22.99

Secteur Nord :

51, Boulevard du Mail
89100 SENS
☎ : 03.86.95.19.24

sicmo@cpey.fr

PÔLE DE SOUTIEN A LA PARENTALITÉ

Service de Visites Médatisées

VM

St Clément :

15 bis, rue du Port
89100 ST CLEMENT

VM

Auxerre :

51, rue Darnus
89000 AUXERRE

☎ : 03.86.64.97.67
vm@cpey.fr

VM

Migennes :

1, rue de Simmern
89400 MIGENNES

Service de Médiation Familiale

MF Auxerre :

51, rue Darnus
89000 AUXERRE

MF Sens :

9, rue de la Gare
89100 SENS

MF Migennes

1, rue de Simmern
89400 MIGENNES

☎ : 03.86.51.29.15
mf@cpey.fr

PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE D'ADOLESCENTS ET DE JEUNES MAJEURS

Service Studios Mineurs Non Accompagnés

Studios et MNA :

51, rue Darnus
89000 AUXERRE

☎ : 03.86.72.22.00
studios@cpey.fr

PÔLE JUDICIAIRE

Service de Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative

SIE Auxerre

96, rue de Paris
89000 AUXERRE

SIE Sens

18 rue des 3 Mulets
89100 SENS

☎ : 03.86.51.37.58
sie-rp@cpey.fr



PARTENAIRES



Retrouvez toutes nos informations sur notre site
www.cpey.fr



Mes notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



**COMITE DE PROTECTION
DE L'ENFANCE de L'YONNE**

96, rue de Paris

8900 AUXERRE

Tel : 03.86.72.19.17

Mail : cpey@cpey.fr

Site internet : www.cpey.fr